



**CHAMBRE
DE COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE
RIMOUSKI-NEIGETTE**

37^e GALA

Guide d'information pour le dépôt de candidatures

TABLE DES MATIÈRES

LE CONCOURS	3
ADMISSIBILITÉ	4
CATÉGORIES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	4
CATÉGORIE ENTREPRISE EN DÉMARRAGE	4
CATÉGORIE COMMERCE DE DÉTAIL	4
CATÉGORIE ENTREPRISE D'HÉBERGEMENT, DE RESTAURATION ET DE TOURISME	5
CATÉGORIE ENTREPRISE DE SERVICE	5
CATÉGORIE ENTREPRISE INNOVANTE	6
CATÉGORIE ORGANISME À BUT NON LUCRATIF / COOPÉRATIVE / ÉCONOMIE SOCIALE	6
CATÉGORIE PRODUCTION ET TRANSFORMATION	7
CATÉGORIE TRANSFERT D'ENTREPRISE	7
CATÉGORIE TRAVAILLEUR AUTONOME ET MICROENTREPRISE	8
PRIX PERSONNALITÉ JEUNE CHAMBRE	8
POUR PARTICIPER	9
PRÉSENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE	9
DOCUMENTS	9
ANALYSE DES CANDIDATURES	10
FORMATION DU JURY	10
PRÉROGATIVES DU JURY	10
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE	11

LE CONCOURS

Le gala la Chambre de commerce et de l'industrie Rimouski-Neigette (CCIRN) reconnaît les entrepreneurs et les organisations de son territoire à l'aide des catégories suivantes :

- Catégorie entreprise en démarrage;
- Catégorie commerce de détail;
- Catégorie entreprise d'hébergement, de restauration et de tourisme;
- Catégorie entreprise de services;
- Catégorie entreprise innovante;
- Catégorie organisme à but non lucratif / coopérative / économie sociale;
- Catégorie production et transformation;
- Catégorie transfert d'entreprise;
- Catégorie travailleur autonome et microentreprise;
- Prix personnalité jeune chambre.

Le gala de la CCIRN, c'est :

- Une célébration festive associée à une thématique à laquelle participent plus de 300 convives de différents secteurs d'activité;
- Un cocktail des finalistes en mai 2023 ainsi qu'un cinq à sept mettant les lauréats en vedette en août 2023;
- Une série d'activités qui s'adressent aux entrepreneurs et leurs employés ainsi qu'aux organisations du milieu;
- Des organisations mises en valeur par une campagne de promotion;
- Un jury indépendant, dont le travail d'évaluation sera appuyé par une rencontre des entreprises soumettant leur candidature;
- Un événement qui reconnaîtra les accomplissements de nos gens d'affaires tout en valorisant les grandes réalisations et la création d'entreprises sur le territoire.

Participer au gala, c'est :

- Prendre part à la grande fête de l'entrepreneuriat de la MRC Rimouski-Neigette;
- Accroître votre notoriété;
- Motiver vos employés et accentuer leur sentiment d'appartenance;
- Réseauter avec les membres de la communauté d'affaires.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au gala, les organisations candidates doivent :

- Disposer d'une place d'affaires sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette;
- Répondre aux exigences spécifiques de la ou les catégorie(s) choisie(s);
- Être membre de la CCIRN.

CATÉGORIES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CATÉGORIE ENTREPRISE EN DÉMARRAGE

Cette catégorie s'adresse aux nouvelles entreprises ayant de six mois à trois ans d'existence, peu importe leur statut et de tout secteur confondu. Les franchisés sont exclus.

Critères d'évaluation	
Croissance et performance	25
Gestion globale : ressources humaines, marketing, opération	20
Développement innovation et technologie	20
Développement durable	15
Maillage et implication dans le milieu	15
Qualité de la présentation	5
Total	100

CATÉGORIE COMMERCE DE DÉTAIL

Cette catégorie comprend les établissements peu importe son statut dont l'activité principale consiste à vendre des marchandises au détail, généralement sans les avoir transformées, et à fournir des services connexes.

Critères d'évaluation	
Croissance et performance	25
Gestion globale : ressources humaines, marketing, opération	20
Développement innovation et technologie	20
Développement durable	15
Maillage et implication dans le milieu	15
Qualité de la présentation	5
Total	100

CATÉGORIE ENTREPRISE D'HÉBERGEMENT, DE RESTAURATION ET DE TOURISME

Cette catégorie est réservée aux établissements et aux entreprises qui offrent des services d'hébergement (hôtels, motels, auberges, gîtes, campings, etc.), de restauration et de toute autre activité touristique.

Critères d'évaluation	
Croissance et performance	25
Gestion globale : ressources humaines, marketing, opération	20
Développement innovation et technologie	20
Développement durable	15
Maillage et implication dans le milieu	15
Qualité de la présentation	5
Total	100

CATÉGORIE ENTREPRISE DE SERVICE

Cette catégorie fait référence aux entreprises de services (droit, génie-conseil, marketing, santé, services financiers et immobiliers, etc.) peu importe son statut qui a pour but d'apporter une valeur ajoutée pour un travail professionnel.

Critères d'évaluation	
Croissance et performance	25
Gestion globale : ressources humaines, marketing, opération	20
Développement innovation et technologie	20
Développement durable	15
Maillage et implication dans le milieu	15
Qualité de la présentation	5
Total	100

CATÉGORIE ENTREPRISE INNOVANTE

Cette catégorie s'adresse aux entreprises qui ont innové en s'aventurant hors des sentiers battus. Elles doivent avoir fait preuve d'ingéniosité dans leurs opérations (gestion de main-d'œuvre, mise en marché, etc.) ou dans le développement et l'intégration de nouveaux produits, de nouvelles technologies, de nouveaux procédés, de nouveaux services, etc. Plus de 50 % des étapes de réalisation du projet d'innovation ciblé doivent avoir été franchies au moment où votre demande est déposée. Une attention particulière sera apportée aux innovations adoptées en réponse à la crise sanitaire COVID-19.

Critères d'évaluation	
Croissance et performance	25
Gestion globale : ressources humaines, marketing, opération	20
Développement innovation et technologie	20
Développement durable	15
Maillage et implication dans le milieu	15
Qualité de la présentation	5
Total	100

CATÉGORIE ORGANISME À BUT NON LUCRATIF / COOPÉRATIVE / ÉCONOMIE SOCIALE

Cette catégorie regroupe les organismes à vocation sociale et communautaire. L'organisme s'est distingué pour l'ensemble de ses services offerts, de ses partenariats développés dans le milieu et de sa stratégie de développement. Cette catégorie regroupe également les organisations privées ou publiques (entreprises, coopératives, associations, mutuelles ou fondations) qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale.

Critères d'évaluation	
Croissance et performance	25
Gestion globale : ressources humaines, marketing, opération	20
Développement innovation et technologie	20
Développement durable	15
Maillage et implication dans le milieu	15
Qualité de la présentation	5
Total	100

CATÉGORIE PRODUCTION ET TRANSFORMATION

Cette catégorie s'adresse aux entreprises peu importe son statut qui se spécialisent dans la fabrication de produits en tous genres (aliments, vêtements, transformation des métaux, produits métalliques, d'articles de quincaillerie, machines, matériel informatique, instruments de navigation, instruments médicaux, matériel de transport, meubles, etc.). Les entreprises œuvrant également dans le secteur de la construction (résidentielle, commerciale, industrielle, routière), la rénovation, de même que toute entreprise de sous-traitance dans ces secteurs d'activité (plombier, électricien, etc.).

Critères d'évaluation	
Croissance et performance	25
Gestion globale : ressources humaines, marketing, opération	20
Développement innovation et technologie	20
Développement durable	15
Maillage et implication dans le milieu	15
Qualité de la présentation	5
Total	100

CATÉGORIE TRANSFERT D'ENTREPRISE

Ce prix permet de reconnaître les efforts d'un entrepreneur visionnaire qui travaille à assurer une relève de son entreprise et ayant procédé à une transition dans les deux dernières années, que ce soit par vente, transfert familial ou transfert à des employés. L'entreprise doit démontrer une planification remarquable du processus et de l'élaboration d'un plan de relève efficace.

Critères d'évaluation	
Croissance et performance	25
Gestion globale : ressources humaines, marketing, opération	20
Développement innovation et technologie	20
Développement durable	15
Maillage et implication dans le milieu	15
Qualité de la présentation	5
Total	100

CATÉGORIE TRAVAILLEUR AUTONOME ET MICROENTREPRISE

La microentreprise ou le travailleur autonome doit s'être distingué par une réalisation exceptionnelle au cours de la dernière année dans l'une ou l'autre des fonctions de l'entreprise; ou sur un ou l'ensemble des facteurs suivants: l'investissement, le maintien ou la création d'emploi, la formation, le caractère novateur, la mise en marché et l'effort marketing, la qualité de vie au travail, la qualité du service, l'implication dans le milieu, la croissance de l'entreprise.

Critères d'évaluation	
Croissance et performance	25
Gestion globale : ressources humaines, marketing, opération	20
Développement innovation et technologie	20
Développement durable	15
Maillage et implication dans le milieu	15
Qualité de la présentation	5
Total	100

PRIX PERSONNALITÉ JEUNE CHAMBRE

Ce prix souligne le dynamisme et les qualités des entrepreneurs et professionnels de la MRC Rimouski-Neigette. Le candidat ou la candidate doit être membre de la Jeune chambre de Rimouski.

Critères d'évaluation	
Développement et performance professionnelle et/ou entrepreneuriale	25
Implication globale : ressources humaines, marketing, opération	20
Implication au niveau du développement innovation et technologie	20
Implication au niveau du développement durable	15
Maillage et implication dans le milieu	15
Qualité de la présentation	5
Total	100

POUR PARTICIPER

Vous devez simplement :

- Compléter et soumettre le formulaire de candidature, avant le 17 avril 2023, disponible sur le site Internet de la CCIRN à l'adresse suivante : <https://forms.office.com/r/nCX6X96nmb>
- Rencontrer les membres du jury pour une évaluation de votre dossier. Lors du rendez-vous apporter vos états financiers annuels des deux dernières années pour appuyer votre démarche dans les deux semaines suivant le 17 avril, soit à une date établie entre le 17 et le 28 avril 2023;
- Assister au 5 à 7 de dévoilement des finalistes prévu en mai 2023.

Vous pouvez compter sur le soutien de la CCIRN pour vous aider à compléter votre dossier. Il est également permis de recourir à des services de professionnels (bureaux de consultation, organismes de développement économique, cabinets comptables ou juridiques, etc.) pour vous aider à vous préparer.

Veillez noter que le dépôt d'une candidature n'implique aucun frais d'inscription lorsque vous êtes membre.

PRÉSENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

DOCUMENTS

Pour le 17 avril 2023 :

- Le formulaire de candidature dûment rempli et soumis à l'adresse suivante : <https://forms.office.com/r/nCX6X96nmb>

Au moment de la rencontre avec le jury entre le 17 et le 28 avril 2023, vous devrez amener avec vous les pièces numériques suivantes:

- Les états financiers de l'organisation participante ;
- Une photo du propriétaire de l'organisation en haute résolution;
- Des photos représentatives de votre entreprise.

Veillez noter que les renseignements que vous dévoilerez dans ce formulaire de candidature ou dans vos états financiers ne seront consultés que par les membres du jury présents lors de votre rencontre et resteront strictement confidentiels. Après le Gala, les documents de mise en candidature et d'évaluation seront détruits.

ANALYSE DES CANDIDATURES

- Le jury analysera d'abord les candidatures en fonction des formulaires de candidatures qui lui seront soumis.
- Le jury complétera son analyse en rencontrant un représentant de chaque organisation ainsi que l'analyse des états financiers
- En fonction du nombre de dossiers reçus, le jury se réserve le droit d'effectuer une présélection des entreprises avant de faire les rencontres. Cette présélection pourra être appuyée par une entrevue téléphonique.
- L'évaluation des candidatures sera faite sur un total possible de 100 points. Les grilles de pondération par catégorie sont disponibles dans ce document-ci sous chaque catégorie.

FORMATION DU JURY

- Le jury de du gala est autonome et indépendant de la CCIRN.
- Il réunit des personnes travaillant dans différentes disciplines professionnelles au sein d'organismes ou d'entreprises privées et parapubliques.
- Les membres du jury sont liés par une entente de confidentialité en ce qui a trait aux renseignements fournis par les organisations candidates.

PRÉROGATIVES DU JURY

- Le jury se réserve le droit de déplacer une organisation candidate dans une catégorie différente s'il considère que son dossier ne correspond pas à la catégorie choisie en fonction des critères établis.
- Le jury dispose de la latitude voulue pour retirer une catégorie du concours ou ne désigner aucune organisation lauréate s'il juge que les candidatures reçues ne rencontrent pas les critères minimaux d'évaluation.
- Advenant le cas où une catégorie ne recevrait pas un minimum de trois dossiers de mise en candidature, le comité organisateur de la CCIRN se réserve le droit de retirer cette catégorie pour l'année en cours.
- Les décisions du jury indépendant sont finales et sans appel.

Veillez noter que les renseignements que vous dévoilerez dans le formulaire de candidature ou dans vos états financiers ne seront consultés que par les membres du jury présents lors de votre rencontre et resteront strictement confidentiels. Après le Gala, les documents de mise en candidature et d'évaluation seront détruits.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Contactez la Chambre de commerce et de l'industrie Rimouski-Neigette

101 rue Lavoie

Rimouski (Québec) G5L 5Y2

Téléphone : 418 722-4494

info@cgrimouski.com